

importante de notre énergie vient du pétrole et que nous sommes incapables de nous suffire à nous-mêmes, notre situation est précaire. Il est à espérer que cette prise de conscience nous aura appris qu'il est téméraire et peu avisé d'avoir à dépendre de façon excessive d'une seule source, limitée, d'approvisionnements. Le Comité ne manque pas de conclure qu'une nouvelle politique énergétique devrait avoir pour particularité importante une plus grande diversification de notre approvisionnement énergétique.

A l'heure actuelle, l'avenir énergétique du Canada est incertain. Nous ne savons pas par exemple dans quelle mesure la conjoncture politique et économique des années à venir nous permettra d'exploiter nos sables bitumineux ou encore notre potentiel énergétique nucléaire. Nous ne savons pas non plus à quel rythme la technologie de certains modes énergétiques de remplacement dont nous faisons état dans le présent rapport pourra apparaître sur le marché. Dans un même ordre d'idées, il nous est impossible de savoir à quel moment la viabilité technique et économique de la technologie de la fusion nucléaire pourra être prouvée. Il est important d'arriver à réduire ces incertitudes si nous voulons assurer les investissements nécessaires et suffisants dans le domaine énergétique.

La mise en place d'une infrastructure énergétique plus souple et plus diversifiée ne se fera pas sans problèmes et sans frais: la diversification exigera d'énormes investissements dans la recherche, le développement et la commercialisation des modes de remplacement. Ainsi, le matériel et les bâtiments qui accepteraient toute une série de combustibles et se prêteraient bien à une souplesse d'utilisation coûteraient probablement plus cher au départ que le matériel et les bâtiments actuels prévus en fonction d'une utilisation et d'un combustible spécifiques.

Il ne faudrait pas pour autant considérer la diversité comme un objectif souhaitable en soi. Nous devons éviter une trop grande fragmentation de nos efforts de recherche et de développement qui ne manquerait pas de se produire si nous tentions de mettre au point une myriade de technologies énergétiques dont certaines ne seraient probablement ni rentables ni commodes. Nous ne devons pas non plus sacrifier l'aspect économique caractéristique des grandes centrales et des réseaux énergétiques à grande échelle s'ils sont conçus pour desservir les régions les plus peuplées et le secteur industriel d'une façon aussi économique que possible.

Le principal obstacle à la mise en place d'un système énergétique plus diversifié sera sans doute l'élément d'adaptation sociale. A mesure que des pressions d'ordre économique et politique feront disparaître les industries qui, actuellement, fabriquent des produits inefficaces, monovalents et énergivores, des rajuste-

ments du marché de l'emploi s'imposeront. En conséquence, on assistera vraisemblablement à une évolution des structures de revenus et des modes de vie.

Nous sommes néanmoins d'avis qu'en dernière analyse un système énergétique plus diversifié apportera des dividendes bien plus élevés que l'investissement initial nécessaire. La qualité de l'environnement s'en ressentira de façon positive. L'autosuffisance énergétique entraînera une plus grande stabilité économique. La dissipation des incertitudes stimulera la croissance. La modération de l'influence des grandes entreprises monolithiques du secteur énergétique nous donnera à tous une liberté économique accrue. Enfin, la souplesse inhérente à un système énergétique diversifié nous permettra de réagir plus facilement aux fluctuations brutales des prix et des approvisionnements mondiaux dans le secteur énergétique et facilitera des ajustements plus rapides du cocktail énergétique national. La conservation fera office d'agent moteur pour nos efforts de diversification, mais le marché de l'offre et ses contraintes nous inciteront également à diversifier notre base énergétique.

Nous pourrions promouvoir cette diversification de notre système énergétique en agissant simultanément sur plusieurs plans dont, par exemple, les suivants:

- *L'interchangeabilité*: la mise au point de matériel et l'utilisation de carburants se prêtant à l'interchangeabilité en réaction à toute évolution des prix et de l'offre auront leur importance.
- *Souplesse de conception*: la construction des bâtiments et la conception de l'équipement devraient tenir compte de l'évolution saisonnière des utilisations et de l'évolution des modes de vie, en plus de pouvoir être adaptables aux nouvelles technologies.
- *Systèmes à composantes multiples*: indispensables si l'on veut tirer profit de l'évolution de la disponibilité des sources d'énergie. Ainsi, il sera peut-être souhaitable que les maisons aient deux ou même trois modes de chauffage à condition toutefois que ce soit économiquement réalisable.
- *Convertibilité*: les plans et les structures devraient être établis en fonction d'éventuelles modifications radicales des systèmes énergétiques.

Le Canada doit jeter les bases scientifiques et politiques qui lui permettront d'assurer pour l'avenir un approvisionnement et une utilisation énergétiques plus diversifiés, d'exploiter le potentiel de ses ressources, d'améliorer sa sécurité énergétique et d'acquérir l'expérience nécessaire dans le domaine de la gestion de l'énergie. Le Comité est par conséquent d'avis que toute stratégie énergétique à court et à moyen terme devrait